

JOURNÉE DE FORMATION TECHNIQUE SUR :
Loi 36-2016 relative au procédures collectives : Quid du traitement des créanciers et des actionnaires ?

Vendredi 11 Octobre 2019, siège de SODIS Médenine

PROGRAMME

08H30-09H00 : Accueil des participants

09H00-09H30 : Introduction

09H30-10H45 : Cadre juridique et réglementaire régissant la situation des entreprises en difficulté

10H45-11H00 : Les mobiles et les portées des amendements subséquents

11H00-11H30 : Pause-Café

11H30-12H15 : Bilan de la loi en faveur de l'entreprise en difficulté

12H15-12H35 : Aperçu sur les nouvelles tendances dans le droit comparé (France, USA, autres pays)

12H35-13H30 : La loi 36-2016 relative aux procédures collectives

- La vision du législateur
- Les grands axes de révision de la loi



13H30-14H30 : Déjeuner

14H30-16H30 : Examen des différentes composantes de la loi au vu des critères de : Nouveautés et des Droits et obligations des créanciers et des actionnaires

- 1-** La procédure de notification des signes précurseurs des difficultés.
 - Présentation des objectifs et des mécanismes
 - Evolution de la procédure de 1995 à 2016
 - Bilan de la procédure au vu des objectifs prévus.
 - Quel rôle pour les actionnaires
- 2-** La procédure de règlement amiable.
 - Présentation des objectifs et des mécanismes
 - Evolution de la procédure de 1995 à 2016
 - Bilan de la procédure au vu des objectifs prévus
 - Quel rôle pour les actionnaires ?
 - La position du créancier dans le RA.
 - Le règlement amiable : Outil de restructuration de l'entreprise.
- 3-** La procédure de règlement judiciaire
Présentation des objectifs et des mécanismes
 - Parties régissant la procédure de RJ
 - Evolution de la procédure de 1995 à 2016
 - Bilan de la procédure au vu des objectifs prévus
 - Rôle ou position des actionnaires ?
 - Les droits et les obligations du créancier dans le RJ
- 4-** Aperçu sur les nouveautés apportés à la faillite amiable

16H30-17H00 : Echanges et débats

